



Formation

« Ambassadeurs de Terre-en-vue »

I. Informations pratiques

Dates : jeudi 25/02 et *date à définir pour la 2^e soirée (en présentiel?)*

Lieu : En ligne (via Zoom)

Conditions : La participation aux deux soirées est **indispensable**. La formation est gratuite, elle implique la volonté de parler de Terre-en-vue autour de soi.

Inscription : obligatoire, par email à tiphaine@terre-en-vue.be **avant le 23/02**

ATTENTION : La formation sera donnée sous réserve d'un nombre minimum de 10 participant.e.s.

II. Contexte de la formation

Présentation du mouvement Terre-en-vue

Terre-en-vue est un mouvement citoyen et paysan qui milite pour faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable et pour protéger nos terres agricoles de la spéculation et de la pollution.

Notre vision : la terre agricole est un bien commun, qui doit avoir pour vocation de nourrir sainement nos populations. Elle doit être mise à disposition de nos agriculteurs, qui puissent développer leur métier de manière autonome et responsable, entourés et soutenus par la communauté.

Nos actions : Terre-en-vue s'est doté d'une coopérative qui récolte l'épargne citoyenne pour acquérir des terres agricoles et les mettre à disposition de projets nourriciers durables soutenus par des groupes locaux.

Objectifs généraux de la formation

En tant que mouvement citoyen qui a vocation à agir sur toute la région wallonne, Terre-en-vue a besoin d'ambassadeurs-rices pour faire parler de la problématique de nos terres agricoles et des solutions proposées.

En même temps, il faut construire ensemble une représentation de Terre-en-vue qui soit cohérente et respectueuse de son esprit (statuts et charte).

Enfin, l'idée est de développer des outils et supports pédagogiques relatifs à la problématique de l'accès à la terre, qui puissent être mis à disposition du mouvement, de ses projets et de ses ambassadeurs.

La formation a donc pour objectifs généraux:

1. de former des ambassadeurs pour représenter le mouvement
2. d'obtenir un consensus sur la manière dont nous représentons Terre-en-vue
3. de développer des outils pédagogiques relatifs à la question de l'accès à la terre agricole.

Objectifs spécifiques pour les ambassadeurs

L'idée est que les ambassadeurs puissent :

- représenter le mouvement Terre-en-vue lors de foires, stands, conférences-débats, projections de films sur les enjeux de notre alimentation
- lancer et soutenir des projets au niveau local
- trouver de nouveaux coopérateurs au moyen de différents outils de communication.

Les ambassadeurs seront donc formés en vue d'être :

- 1/ Capable de présenter Terre-en-vue de façon formelle et informelle
- 2/ Capable d'encourager le public belge à s'engager dans Terre-en-vue
- 3/ Capable de répondre aux questions techniques qui traversent le soutien à Terre-en-vue, spécialement en matière d'achat de parts de coopérative
- 4/ Capable de situer Terre-en-vue dans son contexte, par rapport au système alimentaire dominant mais aussi parmi les alternatives citoyennes et politiques existantes en Belgique dans le cadre du mouvement en faveur de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie.

Programme

Soirée 1

Objectifs spécifiques :

Situation générale de l'agriculture & Structure du mouvement Terre-en-vue

- Situer les **enjeux de l'accès à la terre en Belgique** dans le cadre mondial, être capable d'expliquer les impasses du système alimentaire dominant et de promouvoir les alternatives citoyennes et politiques existantes.

- Mieux connaître la situation générale de l'agriculture, la situation particulière des terres agricoles et la problématique de l'accès à la terre et notamment: quel est le prix des terres agricoles en Belgique? Comment les agriculteurs font-ils pour accéder à une terre (achat, location en bail à ferme, autres...) ? Pourquoi y a-t-il 43 fermes qui disparaissent en moyenne par semaine en Belgique? Quelles en sont les conséquences? Quel est notre rôle en tant que citoyen-ne dans cette évolution?
- Comprendre **la structure du mouvement TEV**, sa charte, le système d'achat de parts (avec notamment les questions posées en termes financiers). Les questions abordées seront notamment les suivantes : Quand et comment le mouvement Terre-en-vue est-il né ? Qui en sont les initiateur-rices ? Le mouvement a-t-il des partenaires ? Comment fonctionne une coopérative ? Y a-t-il des dividendes ? Est-il possible de retirer ses parts ? Quelle est la moyenne d'investissement? Qu'est-ce qu'un groupe local? A quelles conditions la coopérative met-elle les terres à disposition des agriculteurs ? Quels sont les différents projets soutenus ? Quelles sont les missions des ambassadeurs-rices ?
- Mettre en commun les questions que se posent les futurs ambassadeurs au sujet de TEV

Soirée 2

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la **structure du mouvement TEV**, sa charte, le système d'achat de parts (avec notamment les questions posées en termes financiers) : **Suite et fin**
- **Savoir parler du mouvement TEV** : quelles sont les questions les plus fréquemment posées ? Quelles sont les questions difficiles ? Comment y répondre ?
- Etre capable d'encourager le public belge à s'engager pour et/ou prendre part aux alternatives citoyennes et politiques en faveur de la souveraineté alimentaire et plus précisément, l'accès à la terre.
- Etre capable de répondre aux questions techniques qui traversent le soutien à Terre-en-vue et plus précisément en matière d'achat de parts. Etre capable de promouvoir cette forme de placement financier.
- S'approprier les supports pédagogiques utiles à la présentation et promotion de Terre-en-vue